



Vos prestations Caf Attestation de paiement

N° ALLOCATAIRE :
7244943 E

NOUS CONTACTER :
Nous téléphoner :

3230 > Service gratuit
+ prix appel

Nous écrire :
Caf de l'Essonne
TSA 21131
91013 EVRY CEDEX
Tous nos contacts sur [caf.fr](#)

Le 26/06/2021

911

Madame VALERIE VINCENTELLI
103 RUE DES BUTTES REAULT
91650 BREUILLET

Le directeur de la Caf de l'Essonne certifie que :

VALERIE VINCENTELLI, née le 02/05/1970
CHRISTOPHE VINCENTELLI, né le 11/12/1970

ont perçu les prestations suivantes pour les mois de **janvier 2020 à mai 2021** :

PRESTATIONS	MONTANT
janvier 2020	
Allocation pour l'éducation de l'enfant handicapé (THOMAS VINCENTELLI)	231,37 €
Allocations familiales avec conditions de ressources	431,67 €
Complément familial	171,22 €
Soit au total	834,26 €
février 2020	
Allocation pour l'éducation de l'enfant handicapé (THOMAS VINCENTELLI)	231,37 €
Allocations familiales avec conditions de ressources	431,67 €
Complément familial	171,22 €
Soit au total	834,26 €
mars 2020	
Allocation pour l'éducation de l'enfant handicapé (THOMAS VINCENTELLI)	132,21 €
Allocations familiales avec conditions de ressources	431,67 €
Complément familial	171,22 €
Soit au total	735,10 €

Emplacement réservé à la Caf

WAT ATTPAI F 260620211047 3700370006
ECAF MAT 7244943 E -
PAGE 1/4 IDX B 1041101 V 911 -



72449431041100000000

avril 2020

Allocation pour l'éducation de l'enfant handicapé (THOMAS VINCENTELLI)	132,61 €
Allocations familiales avec conditions de ressources	432,94 €
Complément familial	171,74 €
Soit au total	737,29 €

mai 2020

Allocation pour l'éducation de l'enfant handicapé (THOMAS VINCENTELLI)	132,61 €
Allocations familiales avec conditions de ressources	432,94 €
Complément familial	171,74 €
Soit au total	737,29 €

juin 2020

Allocation pour l'éducation de l'enfant handicapé (THOMAS VINCENTELLI)	132,61 €
Allocations familiales avec conditions de ressources	432,94 €
Complément familial	171,74 €
Soit au total	737,29 €

juillet 2020

Allocation pour l'éducation de l'enfant handicapé (THOMAS VINCENTELLI)	132,61 €
Allocations familiales avec conditions de ressources	432,94 €
Complément familial	171,74 €
Soit au total	737,29 €

août 2020

Allocation pour l'éducation de l'enfant handicapé (THOMAS VINCENTELLI)	132,61 €
Allocations familiales avec conditions de ressources	498,91 €
Complément familial	171,74 €
Soit au total	803,26 €

septembre 2020

Allocation aux adultes handicapés (CHRISTOPHE VINCENTELLI) <i>rappel sur la période de 01/05/2020 à 31/08/2020</i>	2438,74 €
Allocation aux adultes handicapés (CHRISTOPHE VINCENTELLI)	414,35 €
Allocation pour l'éducation de l'enfant handicapé (THOMAS VINCENTELLI)	132,61 €
Allocations familiales avec conditions de ressources	498,91 €
Complément familial	171,74 €
Soit au total	3656,35 €

Emplacement réservé à la Caf

WAT ATTPAI F 260620211047 3700370006
ECAF MAT 7244943 E -
PAGE 2/4 IDX B 1041101 V 911 -



72449431041100000000

PRESTATIONS

MONTANT

octobre 2020

Allocation aux adultes handicapés (CHRISTOPHE VINCENTELLI)	408,85 €
Allocation pour l'éducation de l'enfant handicapé (THOMAS VINCENTELLI)	132,61 €
Allocations familiales avec conditions de ressources	498,91 €
Complément familial	171,74 €
Soit au total	1212,11 €

novembre 2020

Allocation aux adultes handicapés (CHRISTOPHE VINCENTELLI)	408,85 €
Allocation pour l'éducation de l'enfant handicapé (THOMAS VINCENTELLI)	132,61 €
Allocations familiales avec conditions de ressources	498,91 €
Complément familial	171,74 €
Soit au total	1212,11 €

décembre 2020

Allocation aux adultes handicapés (CHRISTOPHE VINCENTELLI)	408,85 €
Allocation pour l'éducation de l'enfant handicapé (THOMAS VINCENTELLI)	132,61 €
Allocations familiales avec conditions de ressources	498,91 €
Complément familial	171,74 €
Soit au total	1212,11 €

janvier 2021

Allocation aux adultes handicapés (CHRISTOPHE VINCENTELLI)	16,35 €
Allocation pour l'éducation de l'enfant handicapé (THOMAS VINCENTELLI)	132,61 €
Allocations familiales avec conditions de ressources	498,91 €
Complément familial	171,74 €
Soit au total	819,61 €

février 2021

Allocation aux adultes handicapés (CHRISTOPHE VINCENTELLI)	16,35 €
Allocation pour l'éducation de l'enfant handicapé (THOMAS VINCENTELLI)	132,61 €
Allocations familiales avec conditions de ressources	498,91 €
Complément familial	171,74 €
Soit au total	819,61 €

Emplacement réservé à la Caf

WAT ATTPAI F 260620211047 3700370006
ECAF MAT 7244943 E -
PAGE 3/4 IDX B 1041101 V 911 -



72449431041100000000

PRESTATIONS

MONTANT

mars 2021

Allocation aux adultes handicapés (CHRISTOPHE VINCENTELLI)	16,35 €
Allocation pour l'éducation de l'enfant handicapé (THOMAS VINCENTELLI)	132,61 €
Allocations familiales avec conditions de ressources	498,91 €
Complément familial	171,74 €
Soit au total	819,61 €

avril 2021

Allocation aux adultes handicapés (CHRISTOPHE VINCENTELLI)	754,00 €
Allocation pour l'éducation de l'enfant handicapé (THOMAS VINCENTELLI)	132,74 €
Allocations familiales avec conditions de ressources	499,42 €
Complément familial	171,91 €
Soit au total	1558,07 €

mai 2021

Allocation aux adultes handicapés (CHRISTOPHE VINCENTELLI)	721,58 €
Allocation pour l'éducation de l'enfant handicapé (THOMAS VINCENTELLI)	132,74 €
Allocations familiales avec conditions de ressources	499,42 €
Complément familial	171,91 €
Soit au total	1525,65 €

Personnes à charge prises en compte pour le calcul des droits :

MATTHIEU VINCENTELLI, né le 09/09/2002
THOMAS VINCENTELLI, né le 08/09/2004
NICOLAS VINCENTELLI, né le 17/07/2006

■ Attestation délivrée compte tenu des informations connues à ce jour par la Caf de l'Essonne.

Les prestations versées par la caisse d'Allocations familiales sont insaisissables sauf pour le paiement des dettes alimentaires.

Attention : vous avez l'obligation de nous signaler immédiatement tout changement de situation (familial, professionnel, logement ...).

La Caf vérifie l'exactitude des déclarations (article L.114-19 du code de la Sécurité sociale). La loi punit quiconque se rend coupable de fraude ou de fausse déclaration (Articles L. 114-9 - dépôt de plainte de la Caisse pouvant aboutir à : travail d'intérêt général, amende ou peine de prison, L. 114-17 du code de la Sécurité sociale - prononcé de pénalités - articles 313-1 à 313-3, 441-1 et 441-6 du code Pénal).

La loi 78-17« informatique et liberté » du 06 janvier 1978 modifiée vous garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès du directeur de votre caf

Emplacement réservé à la Caf

WAT ATTPAI F 260620211047 3700370006
ECAF MAT 7244943 E -
PAGE 4/4 IDX B 1041101 V 911 -



72449431041100000000